



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Monsieur le Chef du Service de l'Eau et des
Risques
19, av. de Grande-Bretagne
66 000 PERPIGNAN

Perpignan, le 26/06/2020

Objet : avis sur un projet de forage agricole sur la commune de Villeneuve la Rivière

Monsieur le Chef de Service,

J'ai bien pris connaissance du dossier présenté par M. Henri JOU concernant l'autorisation d'un forage à vocation agricole dans les nappes quaternaires sur la commune de Villeneuve la Rivière.

D'un point de vue quantitatif, le volume sollicité est faible (1 000 m³ annuels), la technique d'irrigation économique (goutte-à-goutte), et les nappes quaternaires ne sont pas en déficit. Aussi l'impact sera faible.

Concernant l'aspect qualitatif, le forage sera réalisé dans les règles de l'art, et l'agriculture biologique garantit une absence de pollution par les pesticides.

En conclusion, j'émet un avis **favorable** à la réalisation de ce projet.

Veillez croire, Monsieur le Chef de Service, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

FRANCIS CLIQUE